

Communiqué de presse du 10 juin 2020

Réélection de **Jacques WETZEL** à la Présidence du CONSUEL *« Il ne peut y avoir de transition énergétique sans sécurité électrique »*

Le 3 juin 2020, Jacques WETZEL a été réélu, à l'unanimité, président du CONSUEL, **pour son cinquième mandat consécutif**.

À cette occasion, le Président WETZEL a dressé un bilan des trois années de son mandat écoulé. Mais surtout, il a tracé **les perspectives d'avenir** pour un CONSUEL à l'aube d'enjeux sociétaux qui nous amèneront à **modifier nos usages de l'électricité**.

L'amélioration de la relation client a été un des thèmes majeurs du quatrième mandat de Jacques WETZEL et les efforts du CONSUEL se sont concentrés pour qu'elle soit *« plus fluide et plus proactive »*, a-t-il expliqué. Pour la mandature qui débute, le président du CONSUEL entend appuyer son action sur les conclusions des débats conduits avec les installateurs lors des « Matinales » organisées en 2018 et 2019. La feuille de route qu'il a définie prévoit, entre autres, d'apporter aux professionnels un appui technique sur des dossiers complexes, ainsi que de moderniser l'espace web client pour le rendre plus ergonomique et répondre davantage à leurs besoins ... *« CONSUEL se doit d'apporter de la valeur ajoutée à ses clients et partenaires, et s'inscrire pleinement dans l'évolution du métier de l'installateur électrique »*.



La rénovation des bâtiments tient une place grandissante dans l'activité du CONSUEL, grâce en particulier au déploiement de l'Attestation de Conformité lors des changements de locataires impulsé par la loi ALUR. *« Je pense que nous pouvons être fiers de voir que notre mission est désormais tout aussi importante dans l'habitat ancien qu'elle ne l'est dans l'habitat neuf »*, a estimé Jacques WETZEL.

La transition énergétique est un sujet dont CONSUEL s'est emparé depuis plusieurs années déjà. Qu'il s'agisse des installations de production photovoltaïques en autoconsommation, ou de la généralisation progressive des dispositifs de recharge des véhicules électriques, CONSUEL, acteur et référent majeur de la sécurité électrique, sait développer des services spécifiques aux nouvelles

technologies. « *Il ne peut y avoir de transition énergétique sans sécurité électrique* », a souligné avec force Jacques WETZEL. « *CONSUEL va suivre avec attention les évolutions du BIM, du stockage d'énergie, et plus largement du bâtiment connecté où cohabiteront l'électricité et le numérique pour de nouveaux modes de vie : CONSUEL tient une place stratégique et en mouvement dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.* »

Face à la situation inédite qui s'est imposée à tous, en ce premier semestre 2020, et qui va probablement impacter la filière électrique durablement, la priorité de Jacques WETZEL et de ses équipes est, dès à présent, d'accompagner les professionnels vers cette sortie de crise. « *Les équipes du CONSUEL vont tout mettre en œuvre pour faciliter, plus que jamais dans ces temps difficiles, le quotidien des installateurs et des acteurs de terrain de la filière.* »

Pour mener son action, Jacques WETZEL a reconduit le Bureau du CONSUEL composé de :

M. Christophe BELLANGER -, UNA 3E CAPEB
M. François BLANQUET - ENEDIS
M. Alban CHARRIER - UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
M. Gilles GALLEAN - EDF SEI
M. Jérôme LAPORTE - GROUPAMA SA

A propos de CONSUEL

Association de loi 1901, le Comité national de sécurité pour les usagers de l'électricité a été créé en 1964 à l'initiative des installateurs électriciens et d'EDF. CONSUEL est reconnu d'utilité publique depuis 2004 et placé sous tutelle de la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) du ministère de la Transition écologique et solidaire. Sa mission est de veiller au respect des prescriptions de sécurité en vigueur relatives aux installations électriques, principalement dans l'habitation.

L'organisation nationale du CONSUEL emploie plus de 340 personnes, dont 200 inspecteurs et techniciens répartis sur l'ensemble du territoire français.

Son Conseil d'administration est composé des membres suivants (Distributeurs d'énergie électrique – Installateurs électriciens – Usagers de l'électricité) : AMF, CAPEB, EDF, ELE, ENEDIS, FAMILLES DE FRANCE, FEDELEC, FFB, FFIE, FNCCR, FN-SCOP BTP, GROUPAMA SA, SERCE, UNA 3E CAPEB, et L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT.



Contact Relations Presse : Jean-Louis LANGLOIS

10 rue André Chénier - 78000 Versailles

Tél : 01 39 24 29 00 – Email : presse@factocom.fr

Retrouvez ce communiqué sur www.factocom.fr/agence-de-relations-presse/